





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tarbes, le 6 février 2024

POINT D'ÉTAPE SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL COMMUN TARBES-LOURDES

Le préfet des Hautes-Pyrénées et le directeur général de l'ARS ont réuni, le 5 février 2024, le troisième comité de pilotage départemental du projet de construction de l'hôpital commun Tarbes-Lourdes sur le territoire de la commune de Lanne.

Ce projet de construction, initié dès 2008 et validé en mars 2022, vise à renforcer l'offre de soins sur le territoire en créant un hôpital de recours départemental attractif et doté d'un plateau technique performant, qui s'inscrira en complémentarité et en appui des établissements de proximité existants de Lannemezan, Bagnères-de-Bigorre, Vic-en-Bigorre, Lourdes, Astugue et Tarbes. Il est un des projets structurants de la région Occitanie et bénéficie d'un accompagnement financier de l'État de 210 M€ sans équivalent au niveau national.

La composition diversifiée et large du COPIL réunit les parlementaires et des élus, des représentants des collectivités territoriales concernées, des représentants des usagers, du personnel et des professionnels, ainsi que les institutions impliquées, permettant d'en faire un espace d'échange constructif et éclairé. L'objectif de cette instance est d'accompagner de manière opérationnelle la mise en œuvre de ce projet, essentiel pour le département, et de construire des solutions locales et collectives, respectueuses des acteurs de la santé et des lois et règlements de la République.

Ce troisième comité a été, d'une part, une occasion de saluer l'arrivée de M. Christian Dublé à la direction du Centre hospitalier Tarbes-Lourdes-Astugue, d'autre part, de partager et de reconnaître les avancées réalisées sur le projet. Ce comité a permis de faire un point d'étape des trois groupes de travail (GT) qui se sont réunis depuis le dernier COPIL afin de restituer les échanges en toute transparence et en confiance concernant les thèmes suivants.

LES SUJETS D'INFRASTRUCTURE (L'IMPLANTATION, LA CONSTRUCTION, LES ACCÈS, LES MOBILITÉS DOUCES, L'ENVIRONNEMENT, L'ASSAINISSEMENT)

Le GT1 qui s'est tenu le 15 janvier dernier a permis de faire un retour sur les aspects techniques qui sont travaillés dans le comité technique dédié piloté par la secrétaire générale de la préfecture au sein duquel le centre hospitalier, appuyé par son assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires (services de l'État, conseil départemental, CA TLP notamment). Le projet est actuellement en phase de concertation préalable. Les services de l'État et l'hôpital ont saisi la commission nationale du débat public conformément à l'article L.121-17 du code de l'environnement. Les garants désignés rencontrent actuellement les principaux acteurs du territoire.

LE PROJET MÉDICAL D'ÉTABLISSEMENT CIBLE (2029) ET LE PROJET MÉDICAL INTERMÉDIAIRE POUR ACCOMPAGNER LES STRUCTURES EXISTANTES SUR LA PÉRIODE 2023-2029

Le GT 2, réuni le 27 novembre 2023, a restitué les travaux menés en interne à l'hôpital. Les membres du GT ont insisté sur la nécessité d'acter, de partager et de mettre en œuvre un projet médico-soignant en 2024 afin que l'ensemble des professionnels de l'hôpital puisse avoir une visibilité et une projection.

Le projet médico-soignant intermédiaire doit permettre de répondre à l'objectif de pérennisation des filières de soin, de préparer les projets de service conjoints, d'améliorer l'attractivité de l'établissement et les prises en charge. Les échanges portent notamment sur les activités suivantes : la chirurgie, les blocs opératoires et l'anesthésiologie, l'oncologie, l'endocrino-diabétologie, les soins palliatifs, l'addictologie.

L'articulation avec les autres acteurs du territoire a également été abordée afin de s'interroger globalement sur l'offre de soins du territoire pour mieux répondre aux besoins présents et futurs, dans un contexte tendu de démographie médicale et paramédicale.

L'USAGE ET LA DESTINATION FUTURE DES ACTUELS SITES DE TARBES ET DE LOURDES À L'HORIZON 2030

Le GT3, lors sa séance du 19 janvier 2024, a rappelé la feuille de route nationale, la raison d'être du projet et de son choix d'implantation. Le GT doit recueillir l'ensemble des données disponibles sur la connaissance de chacun des sites et analyser leur capacité d'accueil de futures activités, implantations... L'IFMS, les activités de collecte de sang de l'EFS, la blanchisserie interhospitalière demeureront sur le site de Tarbes. Un projet de centre de santé sur l'actuel pavillon Bouriot à Lourdes est déjà en cours.

La construction de l'hôpital de Lanne s'inscrit donc dans une offre de soins territoriale qui mobilise d'ores et déjà l'État, les élus du territoire et les acteurs de la santé. Sa place et son rôle ont été largement évoqués lors des échanges initiés au sein du Conseil national de la refondation santé du 28 novembre 2022.

Il est une véritable opportunité pour dynamiser et conforter l'offre de soins dans le département des Hautes-Pyrénées et rapprocher le plateau technique des patients qui doivent aujourd'hui être orientés vers Pau et plus souvent Toulouse.

Il permettra également de renforcer l'attractivité du territoire pour le personnel de santé, notamment les internes et les médecins.

Tél : 05 62 56 65 05 / 06 13 23 07 80

Mél: pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr